



**VILLE  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du jeudi 13 mars 2025**

**Délibération n° DEL\_2025\_0005**

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Caroline BARRE.

Date de la Convocation :  
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
20/03/2025

**Étaient présents** :

Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Madame Catherine CHALAYE, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

**Ont donné procuration** :

Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Monsieur Roland LONJON

**Absent(e)s** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

**Secrétaire de séance** : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

**Objet** : NPNRU du Val-vert : avenants aux marchés de travaux du gymnase

Rapporteur : Quentin PETIT

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier du Val-Vert, la Ville a, par délibérations du 19 décembre 2022 et du 3 mars 2023, retenu les entreprises pour la démolition / reconstruction du gymnase du quartier du Val-Vert.

Plusieurs avenants aux marchés de travaux n°752/PT/112B/09/2022 ont déjà été validés par délibération :

- Avenants n°1 aux lots 3, 5 et 6, délibération du 18 décembre 2023,
- Avenant n°1 au lot 13, délibération du 10 avril 2024,
- Avenants n°1 aux lots 4, 7, 8, 10, 11, 12, 17, 18 et 19 et avenants n°2 aux lots 5, 6, 7, 8 et 18, délibération du 11 juillet 2024,
- Avenant n°1 au lot 15, délibération du 27 septembre 2024,
- Avenants n°1 aux lots 14 et 20, avenants n°2 aux lots 10, 11, 12, 13, 15 et 19, avenants n°3 aux lots 5, 6, 7 et 18 et avenant n°4 au lot 7, délibération du 17 décembre 2024.

Les travaux de reconstruction du gymnase sont terminés, il convient de conclure les derniers avenants permettant d'acter les plus et moins-values pour permettre l'établissement des décomptes globaux définitifs.

2 avenants doivent être conclus aux marchés de travaux n°752/PT/112B/09/2022 pour prendre en compte les différentes adaptations de chantier.

Ces derniers sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant de l'avenant HT	% évolution/Marché initial	Objet de l'avenant
n°15 Électricité/courants faibles Avenant n°3	SARL Fraisse et Fils	-12 548,50 €	-10,63 %	+/- values en fin de chantier
n°16 Chauffage / ventilation Plomberie sanitaire Avenant n°1	EURL Croze	-26 350,14 €	-11,19 %	+/- values en fin de chantier

Le tableau ci-dessous présente les évolutions des différents marchés :

LOT S	Objet	Entreprise	Montant marché initial HT	1	2	3	4	Nouveau montant marché
2	Déconstruction	SDRTP	38 500,00 €					38 500,00 €
3	Terrassements/travaux préparatoires	SDRTP	68 500,00 €	2 911,76 €				71 411,76 €
4	Blindage /Fondations spéciales	Pyramid SAS	286 012,50 €	-29 470,00 €				256 542,50 €
5	Gros œuvre	SAS SOCOBAT	605 653,33 €	5 753,50 €	12 880,00 €	- 4 316,95 €		619 969,88 €
6	Habillage bois	SARL Assezat, SAS Charles et Mouisset, SAS Chazallon	254 896,21 €		-11 673,39 €	2 281,57 €		245 504,39 €
7	Couverture zinc/Bardage/Etanchéité	SARL Assezat, SARL EGGE	363 122,21 €	- €	6 412,46 €	- 2 325,00 €	431,55 €	367 641,22 €
8	Façades	SARL Bati façades 43	42 483,70 €	1 458,60 €	-13 019,50 €			30 922,80 €
9	Menuiseries extérieures alu	MCC	140 926,28 €					140 926,28 €
10	Mécanisme/Serrurerie	SARL Arnaudon	37 973,00 €	- 3 155,00 €	3 155,00 €			37 973,00 €
11	Menuiseries intérieures	SAS Chapuis	210 456,70 €	9 540,00 €	- 813,89 €			219 182,81 €
12	Plafonds/Plâtrerie/Peinture	SARL Bati Déco	197 587,44 €	8 872,62 €	2 909,78 €			209 369,84 €
13	Carrelage/Faïence	ASTRUC	39 999,90 €	8 579,70 €	- 6 194,50 €			42 385,10 €
14	Revetement de sol sportif	GSR	77 797,12 €	- 1 616,32 €				76 180,80 €
15	Electricité - CFA	Fraisse	118 000,00 €	16 981,00 €	1 024,00 €	-12 548,50 €		123 456,50 €
16	CVC Plomberie	CROZE	235 558,57 €	-26 350,94 €				209 207,63 €
17	Sanitaires automatiques	SAS Sagelec	30 800,00 €	- 1 900,00 €				28 900,00 €
18	Equipements sportifs	SAS Nouansport, SARL Auvergne sports nature équipements, SAS Roche paysage	48 270,50 €	- 2 173,00 €	1 972,00 €	- 7 685,00 €		40 384,50 €
19	VRD	Broc	219 358,50 €	- 9 197,60 €	- 740,00 €			209 420,90 €
20	espaces verts	Roche	29 708,50 €	- 8 195,15 €				21 513,35 €
	Montant sans désamiantage		3 045 604,46 €					2 989 393,26 €
						plus value		- 56 211,20 €

Depuis la signature des marchés, l'ensemble des avenants s'élève à – 56 211,20 € HT.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 25/02/2025

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE la SPL du Velay, mandataire de la Ville, à signer l'avenant n° 3 au lot 15 et l'avenant n° 1 au lot 16.

Adjointe au Maire,

Caroline BARRE

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 13 mars 2025,  
Le Secrétaire de séance,  
BENAT Brigitte,  
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars  
2025